

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 175-2014
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.900

Déposée le: 02.09.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Oui
Déposée par: DEPU (Zuber, Moutier) (porte-parole)



Cosignataires: 13

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:

Pérennité de la ligne ferroviaire Moutier-Soleure

En collaboration avec les partenaires publics et privés concernés, le Conseil-exécutif entreprend toutes démarches utiles en vue d'assurer la pérennité de la ligne ferroviaire Moutier-Soleure.

Développement

Dans une résolution adressée récemment au Conseil-exécutif, au Conseil du Jura bernois, à la Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois et à la Députation, les exécutifs des communes de la Prévôté (Moutier et sa couronne) en appellent aux partenaires concernés afin que tout soit entrepris en vue du maintien de la ligne ferroviaire liant les villes de Moutier et Soleure via le tunnel du Weissenstein. Les représentants de ces communes soulignent en particulier les arguments suivants.

- Cette ligne constitue un lien important entre les communes du Grand Val et la ville de Moutier.

- Elle met la région de la Prévôté en connexion avec la vallée de Tavannes, avec le Plateau suisse, via le tunnel de Granges, et avec le canton du Jura par la ligne CFF Bâle-Bienne.
- Ce tronçon établit surtout une liaison directe entre Moutier et la ville de Soleure, entre la chaîne jurassienne et le Plateau suisse à travers la frontière des langues.
- L'itinéraire de transport public qui emprunte cette voie est le plus court pour rejoindre l'aéroport de Zurich.
- Cette voie constitue une jonction entre les lignes ICN Bâle-Olten-Bienne et Bâle-Delémont-Bienne. Elle peut se substituer à une des lignes principales si l'une de celles-ci devait être coupée par un événement majeur tel qu'une catastrophe naturelle.
- D'un point économique, en général, et touristique, en particulier, cette ligne contribue à l'attractivité des régions qu'elle dessert et traverse.
- Une suppression de cette ligne induirait un affaiblissement du réseau régional qui pourrait corollairement se traduire par une remise en question des lignes voisines.

La Députation fait sien cet argumentaire et attend un soutien politique déterminé du Conseil-exécutif pour le maintien de cette ligne ferroviaire. La Députation considère à ce stade des réflexions que la solution alternative envisagée consistant en une mise hors service du tunnel du Weissenstein avec l'introduction supplétive d'un service de bus ne constituerait qu'un pis-aller puisqu'elle supprimerait un lien direct entre l'Arc jurassien et le Plateau ; ce qui serait préjudiciable pour ces deux régions du pays.